

Connaître les constitutions républicaines de la France

1793 : I^e République. Cette Constitution n'a jamais été réellement appliquée.

1848-1852 : II^e République. Elle instaure le suffrage universel et abolit l'esclavage. Elle disparaît après le coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte qui met en place le Second Empire.

1875-1940 : III^e République. Elle a rendu l'école gratuite, laïque et obligatoire. Elle a instauré les principales libertés (presse, syndicats, associations...) Elle disparaît après la défaite de 1940 et l'arrivée au pouvoir du Maréchal Pétain. C'est la République qui a duré le plus longtemps.

1946-1958 : IV^e République. Adoptée par référendum en 1946, elle a mené à bien la reconstruction et la modernisation du pays. Engagée dans la décolonisation (Indochine, Maroc...), elle n'a pas survécu à la guerre d'Algérie.

1958-... : V^e République. Mise en place par le général de Gaulle après son retour au pouvoir, elle instaure un pouvoir exécutif fort, centré sur la personne du Président. Elle a pourtant permis l'alternance entre la droite et la gauche et la cohabitation entre un Président d'une part et une Assemblée et un gouvernement d'autre part de tendance politique différente.

Connaître les cinq présidents de la V^e République



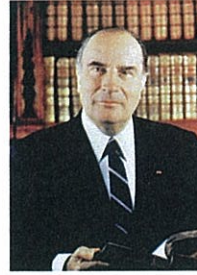
Charles de Gaulle
1958-1969



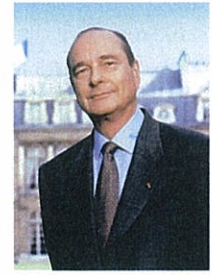
Georges Pompidou
1969-1974



Valéry Giscard d'Estaing
1974-1981



François Mitterrand
1981-1988-1995



Jacques Chirac
1995-2002-2007

Connaître les institutions de la V^e République

Le pouvoir législatif	Le pouvoir exécutif	Les organes de contrôle
<ul style="list-style-type: none"> Le Parlement composé de l'Assemblée nationale et du Sénat 	<ul style="list-style-type: none"> Le président de la République Le Premier ministre et le gouvernement Les préfets 	<ul style="list-style-type: none"> Le Conseil d'État Le Conseil constitutionnel La Cour des comptes

Connaître les lieux de la République



L'Élysée
(présidence de la République)



Le Palais Bourbon
(Assemblée nationale)



L'Hôtel Matignon
(Premier ministre)



Le palais du Luxembourg
(Sénat)



Il y a une **préfecture** par département. C'est le siège du représentant de l'État.